

# Information coronavirus Dose de rappel

A compter du samedi 27 novembre 2021, le rappel vaccinal sera ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus dès cinq mois après la dernière injection ou la dernière infection à la Covid-19.

#### « Pass sanitaire »

A compter du 15 décembre 2021, le « pass sanitaire » des plus de 65 ans ne sera plus actif si le rappel n'a pas été fait dans un délai de 7 mois à compter de la dernière injection ou de la dernière infection. Seuls les tests PCR et antigéniques de moins de 24 heures seront des preuves constitutives du « pass sanitaire ».

#### **Gestes barrières**

Le port du masque est de nouveau obligatoire dans les lieux publics clos, y compris ceux soumis au « pass sanitaire ». L'aération fréquente des lieux clos est plus que jamais nécessaire. Il est recommandé d'aérer chaque pièce 10 minutes toutes les heures.

#### Éducation

Passage au niveau 3 du protocole sanitaire dans les écoles primaires (port du masque obligatoire dans les cours de récréation et limitation du brassage à la cantine et des activités sportives de haute intensité en intérieur).

La règle de la fermeture de la classe pour une durée de 7 jours dès le premier cas positif ne s'applique plus à l'école primaire depuis la semaine du 29 novembre : les élèves présentant un test négatif dans les 24h peuvent continuer à aller en classe. Les collégiens à partir de la 6e qui disposent d'un schéma vaccinal complet peuvent continuer les cours en présentiel. Les élèves nonvaccinés doivent eux suivre leurs cours depuis chez eux durant la période d'isolement.

Mme la Maire, le Conseil

Municipal, les personnels et les
membres du CCAS vous souhaitent
de belles fêtes de fin d'année!

### Sapins à décorer

Cette année, pour la première fois, la Commune d'Erdre-en-Anjou invite la population à participer à la décoration de 5 sapins de Noël. Depuis le 3 décembre, les agents des Services Techniques ont installé des sapins de Noël répartis sur les quatre communes :

• Brain-sur-Longuenée : En face de la Mairie

• Gené : Proche arrêt de bus

• La Pouëze : Place de l'Eglise

• Vern d'Anjou : Place des Halles et Maison

#### de retraite

Nous invitons les Erdréens et Erdréennes qui le souhaitent à faire preuve de créativité : décorations maison, objets de récupération ou toutes autres décorations.

A vous de jouer!



Directrice de publication : Mme la Maire Yamina Riou

**Rédaction**: Comité consultatif Erdre Infos: Mesdames Karine CHALAIN, Marie-Luce PETITEAU, Lucie LIPREAU-PINEAU, Nathalie POIRRIER, Ségolène DURET et Messieurs Joseph BELLIARD, Joël BESNIER et Christian BERTHELOT et Service Communication

Mise en page : Service Communication

Date de parution : Décembre 2021

**Crédits photos** : Commune d'Erdre-en-Anjou **Impression** : Imprimé en 650 exemplaires

- Ne pas jeter sur la voie publique -

### ZOOM SUR... Sécurisation aux abords des écoles

#### Phase 1: Nouvel aménagement à La Pouëze

Dans sa séance du Conseil Municipal du lundi 6 décembre 2021, la Municipalité propose d'installer un nouvel aménagement aux abords de l'école Anne Frank et l'école Ardoisine à La Pouëze. La sécurisation des abords des établissements scolaires des autres communes déléguées est également à l'étude et de nouveaux aménagements sont à prévoir.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, plusieurs aménagements vont être mis en place :

- Sens unique de circulation Place de l'Union, sauf vélos
- Installation d'un stop au carrefour de la place de l'Union et de la rue du Petit Brionneau

Ces aménagements interviennent dans la continuité des projets marquages lignes blanches et passages pour piétons qui viennent d'être réalisés pour garantir la sécurité des habitants.



### France services



### France services

Porté par la Mutualité Sociale Agricole de Maine-et-Loire, en parte-

nariat avec la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou, un nouveau service s'est installé au Pôle Santé Social du Lion d'Angers pour vous accompagner dans vos démarches.

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement numérique : à moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent et vous pour toutes vos administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

#### Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et jeudi: 9h-12h / 13h30-16h30

#### Contact:

1 avenue Philéas Fogg 49220 Le Lion d'Angers

Pour prendre rendez-vous avec un professionnel, contactez directement son secrétariat.

02 41 32 33 36

### Autorisation vol drone



Dans le cadre de la réalisation de prises de vues aériennes pour une inspection de lignes électriques de la société ENEDIS, un aéronef circulant sans personne à bord survolera la commune d'Erdre-en-Anjou du 29 novembre 2021 au 28 février 2022, de 8h30 à 17h30.

ENEDIS a confié ce diagnostic des lignes à la société Jet Systems Helicopteres Services.

### Déclaration de naissance

#### LA DÉCLARATION DE NAISSANCE. UN JEU D'ENFANT **AVEC LE COMPTE AMELI!**



LA DÉCLARATION DE NAISSANCE, AVEC LE COMPTE AMELI!



A la naissance de votre enfant, il est important de prévenir les différents organismes (CPAM, CAF, mutuelle...) dont vous dépendez. A compter de 5 jours après votre déclaration à l'état civil, pensez aussi à l'Assurance Maladie.

Rendez-vous sur votre compte ameli rubrique > Mes démarches > Déclaration du nouveau-né Complétez les informations demandées. Un message de confirmation vous sera ensuite envové.

Passé un délai de 3 jours, vous pourrez mettre à

jour votre carte Vitale en pharmacie ou à l'accueil de la CPAM. Votre enfant sera alors inscrit sur votre carte Vitale et ses soins seront pris en charge.

Votre enfant sera rattaché au parent réalisant la démarche en ligne. Vous pouvez demander le rattachement à l'autre parent sur votre compte ameli rubrique > Mes démarches > Inscrire votre enfant sur la carte Vitale de l'autre parent.

Vous avez jusqu'aux 6 mois de votre enfant né en France pour effectuer cette déclaration auprès de la CPAM.

Retrouvez les informations utiles sur ameli.fr

Vous n'avez pas encore de compte ameli ? Créer-le en quelques clics

## Fermeture exceptionnelle

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les Mairies de Gené et de La Pouëze seront exceptionnellement fermées au public les après-midis des vendredis 24 et 31 décembre 2021. La Mairie de Gené sera fermée également le mardi 28 décembre de 9h à 12h et vendredi 31 décembre toute la journée.

Au mois de janvier

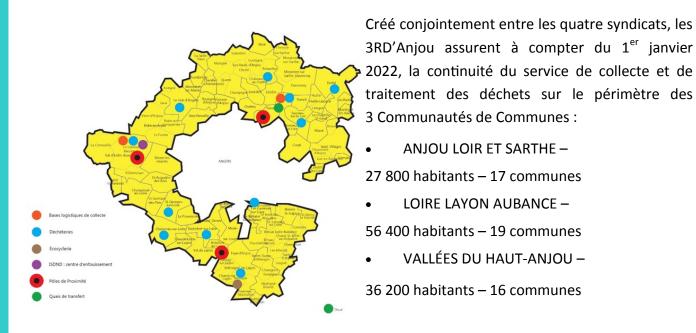
Nouveau retrouvez Erdre le Mag : Le bulletin de la vie municipale de votre commune !

# 3 RD'Anjou: nouveau syndicat de Déchets

#### Syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de Déchets

#### Votre nouveau syndicat de déchets : les 3RD'Anjou

Dans la continuité des évolutions territoriales de vos communes et communautés de communes, la mutation du SMITOM Sud-Saumurois, du SICTOM Loir-et-Sarthe, du SYCTOM Loire-Béconnais et du SISTO arrive à son terme. L'activité du service public continue avec les **3RD'Anjou**, Syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de Déchets en Anjou, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022.



Soit 121 000 habitants sur 52 communes

Le siège social est à Tiercé à la Maison Intercommunale, 103 rue Charles Darwin, tout en maintenant les 2 autres pôles de proximité, à Beaulieu-sur-Layon et au Louroux-Béconnais.

#### Un unique numéro pour joindre les 3RD'Anjou: 02 41 59 61 73.

Ce regroupement va permettre d'écrire une nouvelle page en gardant les fondamentaux : le meilleur service au meilleur coût pour préserver notre environnement.

Ce nouveau syndicat sera ainsi en mesure de relever des défis environnementaux et des projets d'envergure à venir. Parmi eux, déjà quelques changements prochains, comme l'harmonisation de l'accès en déchèterie, ou des pratiques de collecte ou encore l'harmonisation de la facturation des déchets.

Retrouvez toute l'actualité sur le site : www.3rdanjou.fr

Les 3RD'Anjou

Contact@3rdanjou.fr